

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à :
Hilde Calet, Conseillère
Institut Destrée
9, avenue Louis Huart
B 5000 Namur (Wallonie)
Télécopie : +32 81 226411
calet.hilde@institut-destree.eu

NOM :

Prénom :

Fonction :

Société / institution :

Adresse.....

.....

.....

Téléphone :

Télécopieur :

Adresse électronique :

O s'inscrit au séminaire "*Introduction à la prospective au service de l'action*" organisé le 3 décembre 2009 à l'Institut Destrée par le Groupe Futuribles (déclaré Organisme de formation) et l'Institut Destrée (Service général d'Education permanente),

O et règle la somme de 480 € au compte n° 350-1006388-35 avec la mention 091203

O souhaite recevoir une facture.

N° de TVA éventuel :

Date et signature :

GRUPE
futuribles



Introduction à la prospective au service de l'action

Namur, Institut Destrée, 3 décembre 2009

Séminaire de formation animé par

Hugues de Jouvenel

directeur général du Groupe Futuribles, directeur de la revue *Futuribles*

Philippe Destatte

directeur général de l'Institut Destrée, chargé du cours de prospective aux universités de Paris Diderot - Paris 7 et Reims - Champagne-Ardenne

OBJECTIFS

Outil puissant d'aide à la décision et de construction de stratégies individuelles et collectives, tant privées que publiques, la prospective compte aujourd'hui parmi les ressources valorisées – notamment par la Commission européenne – pour le management des entreprises ainsi que la gouvernance des organisations et des territoires. En outre, la prospective constitue la méthode par excellence pour s'inscrire dans le développement durable. Pourtant, si la prospective s'est développée en France depuis les années 1960 et le *foresight* plus récemment dans les pays voisins (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas), la Belgique et la Wallonie sont restées longtemps à l'écart de ces mouvements.

Le séminaire proposé par le groupe Futuribles et l'Institut Destrée a pour objet d'initier les chercheurs, les cadres d'entreprises et du monde associatif, ainsi que les décideurs privés et publics, à l'attitude et à la démarche prospectives. Cette journée s'appuiera tant sur des fondements théoriques que sur des exemples pratiques. Un approfondissement de la démarche et des méthodes est proposé dans le cadre de séminaires plus spécialisés organisés à Paris par le Groupe Futuribles : <http://www.futuribles.com/formation.html>.

PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

9h30 Démarrage des travaux
introduction générale au séminaire et présentation des participants

10h00-11h30

**Introduction aux concepts de la prospective :
le pourquoi de la démarche prospective**

- les temps et les rythmes de la réflexion et de la décision;
- la prospective normative et la prospective exploratoire;
- la prospective et la stratégie;
- prévision, vision et prospective;
- la prospective, les territoires et les entreprises;

11h30-13h00

**Quelques principes, outils et méthodes de la prospective :
le comment et les différentes étapes de la prospective**

- positionnement temporel et spatial;
- organisation d'un exercice de prospective;
- socle d'information et diagnostic prospectif;
- enjeux de long terme et vision commune;
- construction de la stratégie collective;
- évaluation et mise en oeuvre de la prospective.

13h00-14h30

Déjeuner en commun

14h30-17h00

Etudes de cas et exemples d'application

- la prospective dans les territoires;
- la prospective dans les entreprises et les organisations.

17h00-18h00

Conclusion et évaluation du séminaire

Illusions, pièges et pertinence de la prospective

QUESTIONS PRATIQUES

Participants

Ce séminaire s'adresse aux décideurs privés et publics, aux responsables au sein des administrations locales ou régionales mais aussi aux chercheurs. Le nombre de participants sera limité pour favoriser un maximum d'échanges entre les participants et les intervenants.

Dossier de base

Un dossier de base sera remis aux participants, comprenant la copie des supports visuels utilisés par les intervenants.

Lieu

Le séminaire aura lieu au siège de l'Institut Destrée,
9, avenue Louis Huart à Namur.

Prix

Les frais de participation s'élèvent à 480 € TTC, à verser sur le compte n° 350-1006388-35 de l'Institut Destrée, avec la mention de la date du séminaire (091203). Ils comprennent la participation à l'ensemble du séminaire, le déjeuner et le dossier de base.

Inscription

Remplir et retourner le bulletin d'inscription ci-joint à l'Institut Destrée,
9, avenue Louis Huart à B 5000 Namur (Télécopie +32 81 226411)

Annulation

En cas d'annulation, formulée par écrit 5 jours avant le séminaire, les droits d'inscription seront remboursés, excepté 15 % de frais de dossier. Au delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité. Les personnes inscrites pourront toutefois se faire remplacer.